

# FEDERATION POLYNESIENNE DE RUGBY

## Commission Centrale Sportive

Réunion du Jeudi 16 février 2017

**Président de séance** : Teiki DUBOIS

**Présents:**

**Faa'a Rugby** : David MAIRAU (Président), Tihoti TAMARONO (Entraîneur), Teva MAREA (Capitaine)

**Punaauia RC** : Pouena SETEFANO (Vice Président), Julien TURPIN (Capitaine)

**RC Pirae** : Apolosi FOLIAKI (Président), Teiki DUBOIS (Entraîneur), Laban TERE (Vice-Capitaine)

**RC Taravao** : Frederic BOURGOIN (Président), Dylan LAZAREVITCH (Entraîneur)

**CCA** : Teiva TEIHOTUA (Président), Jules NGPAO, Philippe ARMAN

**CDI** : Laurent TARDIEU

**Absent** : Papeete RC

**Lieu** : IJSPF

**Heure d'ouverture** : 17h45

**Heure de clôture** : 20h30

**Ordre du jour** :

1. Présentation de la CCS et de la CCA
2. Présentation générale du calendrier
3. Points sur les règlements généraux et sportifs
4. Le jour du match
5. Le rôle du délégué de match
6. Arbitrage
7. Question diverses

**Ordre du jour n°1** : Présentation de la CCS

- La CCS se réunit uniquement en cas de nécessité (avant une compétition, en cas de problème...) Les résultats des matchs sont validés automatiquement par la signature de l'arbitre. En cas de réclamation, la CDI est saisie et c'est par décision de celle-ci, qu'un résultat pourra être invalidé.
- Chaque club doit fournir le nom d'un représentant pour la CCS. A communiquer rapidement au Président de la CCS, par mail.
- Les dates et horaires des matchs sont définis par la FPR. Il n'appartient pas aux clubs de les modifier. Toutefois en cas d'accord entre les deux clubs, un email devra être envoyé au Président de la CCS qui se chargera de vérifier (disponibilité du terrain, disponibilité des arbitres, dates disponibles... ) la faisabilité de la modification. Aucune modification ne sera prise en compte sans l'aval de la CCS.
- Pour toute compétition organisée par les clubs (ou association). Les clubs (ou association) doivent en avertir le Président de la CCS et de la FPR. Ils doivent, en outre, communiquer le règlement afin qu'un contrôle soit effectué. Une fois l'agrément de la FPR reçu, les clubs (ou association) intègrent le logo de la FPR à leur communication. Avec l'agrément de l'évènement, celui-ci bénéficie de l'assurance de la FPR. (Voir l'article 47 des règlements sportifs de la FPR, pour une lecture complète) (Règlements sportif et généraux

- Pour un déplacement à l'international, les clubs ou associations doivent avertir au plus tôt le Président de la CCS et la FPR afin de pouvoir aménager le calendrier.  
La liste des participants devra être déclarée à l'avance. (Règlements sportif et généraux)

## Ordre du jour n°2 : Présentation générale du calendrier



### FEDERATION POLYNESIENNE DE RUGBY CHAMPIONNAT DE TAHITI 2017 – Rugby à XV – 1<sup>ère</sup> division



#### Phases qualificative : Match Aller

1ère journée : Samedi 25 février						
Horaire	Terrain	Equipe 1	Score	Equipe 2	Exempt/ délégué	Arbitre
15h00	Taravao	RC Taravao		RC Pirae	Faa'a Rugby	
19h00	Fautaua	Punaauia RC		Papeete RC		

2ème journée : Samedi 4 mars						
Horaire	Terrain	Equipe 1	Score	Equipe 2	Exempt/ délégué	Arbitre
18h00	Fautaua	Faa'a Rugby		RC Taravao	Punaauia RC	
19h45	Fautaua	RC Pirae		Papeete RC		

3ème journée : Samedi 18 mars						
Horaire	Terrain	Equipe 1	Score	Equipe 2	Exempt/ délégué	Arbitre
15h00	Taravao	RC Taravao		Punaauia RC	Papeete RC	
19h00	Fautaua	RC Pirae		Faa'a Rugby		

4ème journée : Samedi 25 mars						
Horaire	Terrain	Equipe 1	Score	Equipe 2	Exempt/ délégué	Arbitre
18h00	Fautaua	Papeete RC		RC Taravao	RC Pirae	
19h45	Fautaua	Faa'a Rugby		Punaauia RC		

5ème journée : Jeudi 13 avril						
Horaire	Terrain	Equipe 1	Score	Equipe 2	Exempt/ délégué	Arbitre
18h45	Fautaua	Papeete RC		Faa'a Rugby	RC Taravao	
20h30	Fautaua	RC Pirae		Punaauia RC		

#### Phases qualificative : Match Retour

6 <sup>ème</sup> journée : Samedi 22 avril						
Horaire	Terrain	Equipe 1	Score	Equipe 2	Exempt/ délégué	Arbitre
18h00	Fautaua	RC Pirae		RC Taravao	Faa'a Rugby	
19h45	Fautaua	Papeete RC		Punaauia RC		

7ème journée : Samedi 29 avril						
Horaire	Terrain	Equipe 1	Score	Equipe 2	Exempt/ délégué	Arbitre
15h00	Taravao	RC Taravao		Faa'a Rugby	Punaauia RC	
19h00	Fautaua	Papeete RC		RC Pirae		

8ème journée : Samedi 13 mai						
Horaire	Terrain	Equipe 1	Score	Equipe 2	Exempt/ délégué	Arbitre
18h00	Fautaua	Punaauia RC		RC Taravao	Papeete RC	
19h45	Fautaua	Faa'a Rugby		RC Pirae		

9ème journée : Samedi 20 mai						
Horaire	Terrain	Equipe 1	Score	Equipe 2	Exempt/ délégué	Arbitre
15h00	Taravao	RC Taravao		Papeete RC	RC Pirae	
19h00	Fautaua	Punaauia RC		Faa'a Rugby		

10ème journée : Samedi 3 juin						
Horaire	Terrain	Equipe 1	Score	Equipe 2	Exempt/ délégué	Arbitre
18h45	Fautaua	Punaauia RC		RC Pirae	RC Taravao	
20h30	Fautaua	Faa'a Rugby		Papeete RC		

#### Phases Finales

11ème journée : Demi-Finales : Samedi 17 juin						
Horaire	Terrain	Equipe 1	Score	Equipe 2	Exempt/ délégué	Arbitre
18h45	Fautaua	1 <sup>er</sup> qualificatif		4 <sup>ème</sup> qualificatif	5 <sup>ème</sup> qualificatif	
20h30	Fautaua	2 <sup>ème</sup> qualificatif		3 <sup>ème</sup> qualificatif		

12ème journée : FINALE : Samedi 24 juin						
Horaire	Terrain	Equipe 1	Score	Equipe 2	Exempt/ délégué	Arbitre
18h00	Fautaua	Perdant demi 1	Petite Finale	Perdant demi 2		
20h00	Fautaua	Gagnant demi 1	FINALE	Gagnant demi 2		

### Ordre du jour n°3 : Points sur les règlements généraux et sportifs.

Rappel de quelques règles des règlements généraux :

- Responsabilité des associations
- Surclassement U18
- Juge de touche : MODIFICATION de l'article 39 : **Les juges de touches seront désignés parmi les 23 joueurs de la feuille de match.**
- Déroulement des matchs. + **Modification C** : Ballons. Chaque club apporte deux ballons gonflés par matchs. **Lorsque la FPR recevra son matériel. A chaque match, la FPR apportera elle aussi deux ballons qui seront donnés, à chaque équipe à l'issue du match. Cela permettra une dotation régulière pour chaque club.**
- Décompte des points, des points de bonus - Egalité en phase de poule et en phase qualificative.
- Points de pénalités : **Mise en application, sur le championnat de la mesure incitative à l'arbitrage. Tout club ne respectant pas cette mesure se verra retirer deux points au classement (Article 58. C)**  
Cette mesure vise à étoffer la cellule d'arbitre de la FPR. (Voir date de formation plus bas)
- Cartons jaunes, cartons rouges.

### Ordre du jour n°4 : Le jour du match

Rappel des tickets d'entrées. 28 + nombres d'équipes jeunes et féminines inscrites.

Faa'a = 34 / Pirae = 34 / Punaauia = 32 ou 33 (à confirmer) / Taravao = 29 ou 30 / Papeete = 29

Tribunes : Chaque club doit assurer la propreté de la tribune de ses supporters à la fin du match

Vestiaires : Chaque club doit assurer la propreté des vestiaires à la fin du match. Les équipes ne respectant pas ce point pourront être interdites de vestiaires, sur plainte de l'IJSPF.

Feuille de match : remplir convenablement et respecter l'emplacement des titulaires et des remplaçants.

### Ordre du jour n°5 : Rôle du délégué de match

Rappel du rôle du délégué de match.

### Ordre du jour n°6 Esprit et arbitrage.

Présentation des nouvelles règles applicable en 2017.

Date des formations du 1<sup>er</sup> semestre. Un (ou plus) représentant par club. Présence obligatoire à au moins 3 quarts des formations. (5 sur 7) pour éviter l'application de la règle 58.C.

- . Jeudi 02 Mars 2017 - 18H à Fautaua
- . Jeudi 16 mars 2017 - 18H à Fautaua
- . Jeudi 6 avril 2017 - 18H à Fautaua
- . Jeudi 20 avril 2017 - 18H à Fautaua
- . Jeudi 04 mai 2017 - 18H à Fautaua
- . Jeudi 18 mai 2017 - 18H à Fautaua
- . Samedi 27 mai 2017 - 13H à Fautaua



## Ordre du jour n°7 Questions diverses

FPR : Suite à l'appel à candidature, il y a eu décision sur le poste de sélectionneur.

**Est nommé Sélectionneur de la Sélection de Tahiti Nui à XV : Teiki DUBOIS**

Il présentera son staff et son calendrier de préparation sous peu

Concernant les joueurs ayant joué le tournoi de la FTR :

Nous avons pris une décision et nous la respecterons, en conformité avec la délibération 99-176 et nos règlements sportifs et généraux. Il n'y a pas de double licence possible avec la FPR. Libre à chaque joueur et chaque club d'apporter des éléments justifiant que ces joueurs n'ont pas signé de licence à la FTR. Chaque cas sera étudié et des décisions individuelles seront prises.

**Le Président de séance**

Teiki DUBOIS

Président de la Commission Centrale Sportive  
De la Fédération Polynésienne de Rugby

